

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 janvier 2026

---

**DÉBLOCAGE EXCEPTIONNEL DE LA PARTICIPATION ET DE L'INTÉRESSEMENT EN  
2026 - (N° 2217)**

Commission	
Gouvernement	

N° 16

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Fournier, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« , en particulier dans le secteur de l'automobile, »

les mots :

« produits sur le territoire d'un pays membre de l'Union européenne »

II. – En conséquence, à l'alinéa 2, substituer aux mots

« , en particulier dans le secteur de l'automobile, »

les mots :

« produits sur le territoire d'un pays membre de l'Union européenne ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de repli vise à conditionner le déblocage anticipé de l'épargne salariale à l'achat de biens de consommations fabriqués au sein de l'Union européenne.

L'article 1er permet le débloqué anticipé des sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation pour financer l'achat de n'importe quel bien ou service, peu importe la nature de ce bien ou son lieu de production.

Le groupe Écologiste et social s'oppose à ce dispositif qui favorise une niche fiscale et sociale bénéficiant essentiellement aux ménages les plus aisés.

A minima, ce cadeau fiscal et social ne doit pas permettre de financer des produits importés, ce qui aggraverait d'autant plus notre balance commerciale et l'empreinte écologique de ces acquisitions. Il est donc proposé, par cet amendement de repli, de n'ouvrir droit à un débloqué anticipé de l'épargne salariale qu'à la condition que les biens achetés aient été produits en Europe.